

LE 29 SEPTEMBRE : NOS SALAIRES, NOS CONDITIONS DE TRAVAIL, NOS SERVICES PUBLICS

À chaque rentrée, c'est la même petite musique : il faut faire des économies.

Moins de moyens, des postes supprimés ou non remplacés, des équipes qui doivent absorber toujours plus de travail, des services qui fonctionnent en tension permanente... et maintenant, un nouveau gel annoncé du point d'indice.

Pour les agent·es publics, le message est clair : encore une année sans augmentation générale des salaires, alors que la perte de pouvoir d'achat accumulée depuis des années est considérable. La CGT estime que la valeur du point d'indice a perdu près de 30 % depuis 2000.

À l'Université aussi, l'austérité a des conséquences très concrètes.

Ce sont des postes qui disparaissent, des collègues qui ne sont pas remplacé·es, des services en sous-effectif, des contractuel·les maintenu·es dans la précarité, des charges de travail qui augmentent et des personnels à qui l'on demande continuellement de « faire plus avec moins ».

Et ce que subissent les personnels, les étudiant·es le subissent aussi.

Moins de personnels, c'est moins de temps pour accompagner les étudiant·es, des services plus difficiles d'accès, des formations sous tension et des équipes pédagogiques et administratives qui tentent de maintenir leurs missions malgré le manque de moyens.

Nos conditions de travail et leurs conditions d'études sont les deux faces d'une même politique. Défendre les personnels, c'est aussi défendre la qualité du service public d'enseignement supérieur et les conditions d'études.

Le 29 septembre, l'ensemble des organisations syndicales de la Fonction publique appelle les agent·es à la grève et à la manifestation pour obtenir des mesures salariales générales, améliorer les conditions de travail et donner enfin aux services publics les moyens nécessaires à leurs missions.

À l'Université de Lorraine comme ailleurs, nous avons toutes et tous de bonnes raisons de nous mobiliser : fonctionnaires, contractuel·les, enseignant·es, enseignant·es-chercheur·ses, BIATSS, doctorant·es et étudiant·es. Parce qu'on ne peut pas continuer à demander toujours plus aux personnels tout en leur donnant toujours moins. Parce qu'on ne peut pas prétendre améliorer les conditions d'études en dégradant les conditions de travail de celles et ceux qui font vivre l'Université.

ALORS LE 29 SEPTEMBRE, TOUTES ET TOUS EN GRÈVE, EN MANIFESTATION ET EN AG :

- Bar-Le-Duc - 14h30 devant la gare SNCF
- Metz - 14h devant la gare (**AG à partir de 12h15 salle C05, au RDC – IUT Metz**)
- Nancy - 14h place Dombasle (**11h00 AG Interprofessionnelle, UL CGT, 17 Rue Drouin**)
- Épinal - 14h place Foch

Augmentation des droits d'inscription, frais différenciés : non au racket des étudiant·es !

Fin août, l'Unef chiffrait une nouvelle hausse du coût de la vie étudiante pour cette rentrée : 35 % d'augmentation en dix ans de politiques pro patronales sous Macron.

Alors, c'est sûr que tout augmente ; notamment les frais d'inscription pour les étudiants étrangers. Ils doivent déboursier 3 000 euros pour une inscription en licence, 4 000 pour un master, 16 fois plus qu'un étudiant français. Le gouvernement Macron a déjà supprimé récemment les APL pour ces mêmes étudiants étrangers.

Toutes ces mesures, imposées en priorité aux plus précaires, ont bien pour but d'être étendues à tous les étudiants... L'augmentation des frais d'inscription à la fac pour tous les étudiants à 900 euros en licence et 1 300 en master est ainsi sur la table depuis plusieurs mois. Le rapport sénatorial parut début septembre va jusqu'à vouloir « lever le tabou de la sélection à l'entrée en licence », et « ôter au baccalauréat sa qualité de premier grade universitaire et mettre fin au droit d'accès à l'enseignement supérieur des titulaires du baccalauréat ».

Ces recommandations sénatoriales sont simplement la continuité d'une sélection implicite dénoncée depuis maintenant des années. Avec le système parcoursup, l'année dernière, sur près de 980 000 jeunes qui ont candidaté sur Parcoursup, c'est bien 126 000 candidats qui se sont retrouvés sans affectation.

Mais il n'est pas besoin d'aller jusqu'au sénat pour voir les velléités concrètes de taper dans les poches des étudiants de l'université de Lorraine ! En plus de l'application de l'immonde réforme "Bienvenue en France" et ces frais d'inscriptions différenciés, la présidence soutient l'ensemble du collegium des écoles d'ingénieurs qui parlementent déjà tranquillement pour augmenter d'environ 1000€ les frais d'inscription des élèves ingénieurs...

Alors pour que l'université reste un lieu d'émancipation inclusif, ouvert et libre, la CGT FERC Sup Lorraine exige :

- mettre fin aux frais différenciés pour les étudiant·es extracommunautaires,
- s'opposer à toute hausse des frais d'inscription,
- obtenir un financement à la hauteur des besoins du service public de l'ESR.

Parce qu'étudier est un droit, pas un privilège !

Martine et son temps de travail

Le 30 septembre 2013 il avait été envisagé la vie d'un.e BIATSS avec AGATTE. Aujourd'hui notre BIATSS répond au prénom désuet d'une héroïne bien connue « Martine ». Notre personnage vit des situations bien connues de nombreux agent.e.s de l'université de Lorraine. Nous avons anticipé un certain nombre de désagréments qui se sont révélés exacts, pour la plupart, qui perdurent et même s'accroissent mais nous n'avions pas pensé à tout, notamment au pouvoir que certain.e s'octroierait ou se croirait en droit de s'octroyer.

Donc depuis Agatte, Martine a rajouté à un.e « supérieur.e » hiérarchique, fonctionnel, son gestionnaire. C'est le juge, qui lui dit si elle a bien effectué ses 36h40 (ou autre), qui peut lui demander pourquoi elle en a fait moins, qui l'interroge sur sa présence à 18 heures par exemple, ou à 7 heures 30 tel jour, qui la questionne afin de savoir pourquoi elle s'est permise d'en faire plus ou moins une journée ?

Est-elle restée juste pour surfer ou pour rattraper un retard ? Pour se préparer une petite cagnotte d'heures à récupérer plus tard ?

Martine en a de la chance d'avoir tant de personnes qui s'intéressent à elle. Elle n'est pas seule dans le ventre mou du monstre !

Mais Martine constate chaque jour plus, que son N+1 ou sa gestionnaire n'est pas forcément celui qui « juge », ou qui décide. Il ou elle a aussi un.e « supérieur.e ». Et éventuellement un.e supérieur.e encore supérieur.e. Et c'est là que se niche le pouvoir.

En effet, pour ce ou cette « supérieur.e » il peut se révéler primordial de connaître les relevés AGATTE des agent.es de sa structure. Peu de tâches se montrent aussi intéressantes ! voire valorisantes ! ou encore indispensables au bon fonctionnement d'une structure.

A quoi peut-il-elle consacrer son temps ? Est-ce son mandat ? Cela sera-t-il valoriser dans sa propre fiche de poste ? dans son parcours ? Cela correspond-il à un rêve ? Est-ce par là que s'assoit une autorité ? Pour Martine, non, mais qui sait où peuvent se nicher les besoins de domination.



Martine réfléchit, et elle se demande toujours pourquoi elle devrait annoncer à quelle heure elle compte venir le matin, à quelle heure elle aura faim, à quelle heure elle aura fini de se détendre, et, enfin, à quelle heure elle rejoindra ses pénates

Ça c'est un étrange mystère. Oui, il y a le besoin de contrôler, mais tout de même.

Après des années de présence et de travail, Martine, voit donc son temps de travail contrôlé, l'interdiction de déposer des jours sur son CET, ses dates de vacances surveillées, ...

Accessoirement, Martine sait que son salaire lui n'est pas augmenté, que son pouvoir d'achats a baissé, que ses possibilités de promotions ont décru, qu'elle devra travailler plus longtemps. Mais cela est bien moins intéressant que son organisation de temps de travail.

Peut-être Martine devrait-elle aller faire son marché dans une autre composante :

CET ? temps de travail imposé ? Agatte surveillé ? vacances ? primes ? possibilité de suivre une formation ?

Au fait où travaille-t-elle, Martine ? à l'université, dans une composante ? Qui a signé son arrêté ?

Ces vastes questions elle ne savait pas, en 2013, qu'un jour elle serait amenée à se les poser.

Une partie de la fiction a largement rattrapé la réalité.

Elections professionnelles du 3 au 10 septembre : pourquoi voter pour la CGT

Comme vous le savez, nous arrivons à la fin du mandat de quatre ans des représentants du personnel au CSA et à la F3SCT. Du 3 au 10 décembre 2026, vous aurez l'occasion de voter pour vos représentants.

Tous les quatre ans, les agents publics élisent leurs représentants syndicaux au niveau local et national.

Ces élus défendent vos conditions de travail, vos droits, votre carrière, la santé au travail, les mutations ou encore les promotions dans plusieurs instances :

- le Comité social d'administration (CSA) de l'Université de Lorraine, pour les questions collectives et organisationnelles, ainsi que les questions relatives à la santé et à la sécurité au travail dans sa formation spécialisée (F3SCT) ;
- le CSA ministériel, qui représente les personnels auprès du ministère sur les politiques concernant l'enseignement supérieur et la recherche ;
- les commissions administratives paritaires (CAP), pour les questions individuelles des fonctionnaires ;
- les commissions consultatives paritaires (CCPANT), pour les questions individuelles des agents contractuels.

Depuis longtemps, notamment depuis les premières lois d'autonomie des universités, CGT, FSU et SUD portent une analyse très critique mais cohérente et stable. Nous avons alerté sur le sous-financement, les financements par projets et les transformations qui fragilisent notre système universitaire. Nous en constatons aujourd'hui les conséquences. À où d'autres organisations syndicales accompagnent certaines évolutions, nous les combattons lorsqu'elles menacent les personnels et le service public.

Nous continuerons à défendre des budgets à la hauteur, des emplois stables, des carrières garanties et les droits des personnels.

Nous sommes particulièrement vigilants au respect des règlements de gestion et des droits individuels : aucune composante ne doit pouvoir appliquer sa propre politique. Les règles doivent être les mêmes pour toutes et tous.

Nous refusons toutes les discriminations : racisme, antisémitisme, homophobie, xénophobie ou exclusion. Face aux divisions qui pourraient encore s'accroître avec les politiques d'extrême droite, nous serons un rempart.

La mobilisation peut arrêter ou modifier des projets. C'est notre méthode : ne jamais renoncer, s'organiser et agir collectivement.

Voter, c'est faire entendre sa voix dans ces instances pour défendre :

- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- la revalorisation du point d'indice d'au moins 10 % ;
- des évolutions de carrière justes pour tous les agents ;
- la titularisation des contractuels recrutés sur des emplois permanents ;
- l'amélioration des droits des non-titulaires ;
- un budget de fonctionnement qui permette des moyens humains et matériels pour un enseignement et une recherche publics de qualité.

Notre travail dans les instances locales se fait en coopération avec la FSU et SUD. N'hésitez pas à nous demander notre bilan CSA et F3SCT !

Du 3 au 10 décembre 2026 :

À l'Université de Lorraine, pour le CSA : votez CGT-FSU-SUD.

Au niveau ministériel, pour le CSA ministériel : votez CGT.

CONTACTS

 www.fercsupcgt-lorraine.fr
 www.facebook.com/LorraineSupCgt
 fercsupcgt-contact@univ-lorraine.fr

Co-secrétaires du syndicat Lorraine Sup CGT

CHAYNES Hadrien

OMHOVERE Gwenaëlle

OSEZ LA CGT



Se syndiquer, c'est agir

C'est refuser de subir, c'est commencer par s'informer, se rassembler et prendre part. Se syndiquer, c'est faire le choix de l'action, pas de la résignation.